

**Système de notes attribuées par la Surveillance des placements :**

- Aucune préoccupation
- Préoccupations modérées nécessitant une surveillance fréquente et étroite
- Préoccupations sérieuses nécessitant un examen approfondi et susceptibles d'entraîner le retrait de la plateforme de fonds

**Date** mars 31, 2026

**Gestionnaire de fonds** Manulife Investment Management

**Statut de la Surveillance des placements** ● **Fonds en règle**

**Produits visés :**

Fonds d'actions à petite capitalisation Manuvie (Franklin ClearBridge) (7091)  
Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Franklin ClearBridge Manuvie (7503)  
(collectivement, les « Fonds »)

**Sommaire**

- Ces Fonds figurent sur la liste de surveillance étroite de l'équipe Recherche de gestionnaires, Monde (RGM) de Manuvie depuis 2019. Les raisons qui ont motivé la révision à la baisse de la notation ont évolué au fil du temps.
- Cette révision à la baisse s'explique par le départ des deux cogestionnaires, une période de rendements faibles et les changements organisationnels et de personnel qui ont suivi (notamment l'intégration prévue de l'équipe de gestion de portefeuille de Calgary au sein de ClearBridge Investments et un changement de cogestionnaire prenant effet au 31 mars 2025).
- Compte tenu de l'amélioration de la stabilité organisationnelle et du fait que les Fonds continuent de respecter leurs mandats, RGM a relevé leurs notations à « En règle ».

**Commentaires**

RGM maintient le Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Franklin ClearBridge sur la liste de surveillance étroite (LSE) depuis 2019. La première révision à la baisse s'expliquait par le départ des deux cogestionnaires, ainsi que par une période de rendements médiocres. Au troisième trimestre 2022, la surveillance s'est intensifiée lorsque RGM a été informée que la société de gestion spécialisée basée à Calgary qui gérait ces Fonds (anciennement Gestion de placements Franklin Bissett) allait fusionner avec ClearBridge Investments. Cela a engendré un regain d'incertitude organisationnelle au sein de la plateforme Franklin Templeton.

En 2024, RGM a appris que d'autres changements imminents allaient avoir lieu au sein de son personnel. Garey Aitken, responsable des actions canadiennes, a quitté ses fonctions de cogestionnaire en date du 31 mars 2025 et Mike Shaw, analyste de portefeuille, a été nommé pour lui succéder. Il convient de noter que RGM a achevé son examen annuel des stratégies de ClearBridge Canada en décembre 2025, à l'issue de la première année complète au cours de laquelle l'entité ClearBridge Canada a fonctionné de « façon stable ».

Tout au long de cette période, le positionnement du portefeuille de la stratégie est demeuré conforme à sa discipline de longue date, dite de croissance à prix raisonnable (CAPR). Les rendements sont également restés compétitifs sur plusieurs périodes glissantes à moyen terme : les rendements sur quatre ans se terminant en 2023, 2024 et 2025 se sont tous classés dans le premier quartile de leur groupe de référence. Conformément aux objectifs et à l'approche déclarés du fonds, la stratégie a affiché une volatilité moindre et des baisses moins importantes que celles de ses pairs et de l'indice de référence.

RGM estime que l'incertitude organisationnelle qui a mené à l'inscription sur la LSE s'est largement dissipée, que l'équipe chargée de la stratégie s'est stabilisée, que les placements du portefeuille restent conformes à la philosophie énoncée et que les résultats continuent de répondre aux attentes.

### **Mot de la fin**

La longue présence du Fonds sur la LSE a reposé sur une succession de changements de direction et de réorganisations qui s'est étalée sur plusieurs années. Étant donné que ClearBridge Canada fonctionne maintenant de manière plus régulière, qu'une équipe stabilisée est en place, que le processus de CAPR continue d'être suivi et que les rendements sont compétitifs et accompagnés de résultats axés sur la prudence, RGM estime que la précédente révision à la baisse n'est plus justifiée. En conséquence, le Fonds a été reclassé « En règle » et retiré de la LSE. RGM continuera de suivre la stratégie dans le cadre de son cycle d'évaluation régulier.



#### **La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie)**

Les produits et services d'épargne-retraite collective sont offerts par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie). Manuvie, le M stylisé et Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence. Les bulletins Avis et Message de la Surveillance des placements<sup>MC</sup> sont des publications de Recherche de gestionnaires, Monde (« RGM ») de Manuvie. Les renseignements qui figurent aux présentes ne sont pas exhaustifs; RGM ne donne aucune garantie quant à leur exactitude et ils pourraient changer selon l'évolution du marché et d'autres conditions.

© La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2026. Tous droits réservés. Des formats accessibles et des aides à la communication sont offerts sur demande. Rendez-vous à l'adresse [manuvie.ca/accessibilite](https://manuvie.ca/accessibilite) pour obtenir de plus amples renseignements. Manuvie, C. P. 396, Waterloo (Ontario) N2J 4A9.